

L'ATMOSPHÈRE DE NOTRE GLOBE, L'ENVIRONNEMENT DE TOUS LES CONTINENTS SE DÉTÉRIORENT

• *Le problème est planétaire*

La communauté internationale fait face pour la première fois à une situation qui met en question la survie du globe. La dégradation de l'environnement mondial affecte la nature entière : les hommes, les animaux, les plantes et la matière. Les sculptures de marbre s'effritent et s'effondrent tout aussi facilement que les cancers rongent la peau. Les états financiers, les croyances religieuses, les origines raciales, les convictions politiques et les situations géographiques sont sans importance pour le changement de l'environnement.

Qu'on le veuille ou non, le monde arrive à un tournant. Certains peuvent faire fi des problèmes globaux, mais ceux-ci ne disparaîtront pas spontanément. Ils exigent des solutions globales. Un consensus mondial exige à son tour une coopération et un engagement mondiaux qui nécessitent d'affronter ces questions de façon ouverte, responsable et courageuse!

À certains égards, un pas, peut-être deux ont été fait, dans la voie d'une solution. On a la chance d'avoir prévu, il y a une vingtaine d'années, qu'on aurait d'ici l'an 2000 à affronter des problèmes environnementaux et d'avoir ainsi créé le Programme des Nations Unies pour

l'environnement (PNUE). Aujourd'hui plus que jamais, on a besoin, en tant que communauté mondiale, d'institutions globales pour affronter les défis à l'échelle planétaire.

Le Canada reste engagé envers le PNUE et envers le rôle central que celui-ci a joué et qu'il doit continuer à jouer pour catalyser et coordonner la coopération internationale dans le domaine de l'environnement et pour mettre en œuvre un développement durable; autrement dit, un développement économique sain sur le plan environnemental.

On a aussi fait un deuxième pas dans la voie d'une solution. Le PNUE a donné à la communauté internationale une orientation précise en identifiant les cinq grandes priorités dans le domaine de l'environnement mondial, à savoir : les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la gestion des eaux douces, l'arrêt de la désertification et les problèmes liés aux déchets dangereux. Ainsi discutait-on des sérieux problèmes reliés à l'environnement lors de la 15^e réunion du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, à Nairobi en mai dernier.

Peu d'autres thèmes retiennent aujourd'hui l'attention des dirigeants sur tous les continents du globe, car les conditions mêmes de la vie sur notre planète sont aujourd'hui menacées par les atteintes graves dont l'atmosphère terrestre est l'objet. Des études scientifiques

faisant autorité ont mis en évidence l'existence et l'ampleur de dangers considérables tenant notamment au réchauffement de l'atmosphère et à la détérioration de la couche d'ozone. Comme le problème est planétaire, sa solution ne peut être conçue qu'au niveau mondial et les concertations dans ce domaine, qui se succèdent à un rythme accéléré, visent à identifier et à coordonner les actions nécessaires pour stabiliser la situation.

La réunion historique de Stockholm sur l'environnement humain, tenue en 1972 était le premier pas vers une prise de conscience que l'environnement et le développement économique, longtemps perçus comme deux éléments inconciliables, sont en fait interdépendants. Comme en témoigne le rythme des concertations, la volonté internationale est maintenant évidente pour traiter de ce problème à l'échelle du globe : la Convention de Vienne de 1987 pour la protection de la couche d'ozone; le Protocole de Montréal de 1987 relatif aux substances qui appauvrissent cette couche d'ozone; la Conférence de Londres sur le même sujet; la Conférence de Toronto en février 1988 sur l'atmosphère en évolution; la Réunion à Ottawa d'experts légaux et politiques sur la protection de l'atmosphère en février 1989; le Sommet et la Déclaration de La Haye de mars 1989 sur l'environnement; la Convention mondiale de Bâle en mars 1989 sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux; l'Accord d'Helsinki en mai dernier sur l'interdiction des produits chimiques qui affectent la couche d'ozone et la réunion de suivi, tenue à Paris, sont autant de progrès réalisés dans la concertation internationale sur les questions d'environnement.

L'environnement est aussi à l'ordre du jour de tous les sommets et les réunions d'organismes internationaux, tels les sommets de Dakar (mai 1989, Francophonie) et de Paris (juillet 1989, Groupe des sept principaux pays industrialisés) et la réunion de l'OCDE à Paris à la fin mai. Le même sujet sera sans doute soulevé au Sommet de Kuala Lumpur (Commonwealth) en octobre, à la réunion de Paris en novembre prochain et à la 2^e Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Genève en 1990.

Il s'agit d'événements importants qui servent à élargir le dialogue international sur l'environnement. Toutefois, il

suite à la p. 10



Les leaders des principaux pays industrialisés et le président de la CE au Sommet de Paris, en juillet 1989. Sommet économique (G-7).